



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CASSIS CARNOUX, CCM CARNOUX 32 AVENUE CHARCOT 13470 CARNOUX EN PROVENCE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Marc TCHERTCHIAN, représentant de la société A&M INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LE BAGUIER 1460 CHEMIN DES PLAINES MARINES 13600 LA CIOTAT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
LE S Slren 101938074	500	500 €
Axelle BLEIN	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 mai 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Crédit Mutuel
Cassis - Carnoux
32, Avenue Charcot
13470 CARNOUX EN PROVENCE
Tél. 04 96 18 90 89
SIRET 804 159 564 00017